

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleverdoux.fr](mailto:mairie@belleverdoux.fr)

Site web :  
[www.belleverdoux.fr](http://www.belleverdoux.fr)

**Nombre de conseillers : 10**

**Présents : 9**

**Absente excusée : 1**

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mercredi 29  
mai 2024**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL du jeudi 29 mai 2024

**Présents** : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

**Absente excusée** : Julie FISCHER

**Secrétaire** : Maryline MATHIEU-ZAKI

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 02/05/2024.

### 1. Délibérations :

Néant

### 2. Demandes d'urbanisme

- DP00103524H0010 déposée par monsieur MICHALET Alexandre
- DP00103524H0011 déposée par madame MATHIEU-ZAKI Maryline
- DP00103524H0012 déposée par monsieur CHARLOTTE Youra

### 3. Courriers et mails reçus

#### a) Préfecture de l'Ain : rappel sur l'interdiction du brûlage à l'air libre des végétaux

La Préfecture informe que le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 4<sup>ème</sup> classe pouvant s'élever jusqu'à 750 €. Cette information sera publiée sur le site de la mairie.

#### b) Union Sportive Belleverdoux Echallon (USBE) : changement de bureau

Le bureau de l'association domiciliée en mairie de Belleverdoux, à la suite de l'assemblée générale du 27 avril 2024, a changé. Le nouveau Président est Monsieur VUILLERMOZ Mathieu.

#### c) Demande de dérogation scolaire

Une demande de dérogation scolaire a été reçue pour la rentrée scolaire à venir. La position du conseil municipal n'a pas changé : un RPI existe, aucune dérogation n'est acceptée.

#### d) Demande de concession dans l'ancien cimetière

Un règlement de cimetière existe. Les dispositions concernant le droit à l'inhumation et l'acquisition des concessions sont reprises dans ce règlement municipal.

### 4. Divers

#### a) Validation du devis concernant les travaux de voiries

Les 3 voiries retenues sont les impasses des Foyards, de la Gouille et du Chatelet. Le montant du devis s'élève à 37 967,90 € HT soit 45 561,48 € TTC.

#### b) Elections européennes : le dimanche 9 juin 2024

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. La commune compte 276 électeurs sur la liste principale et 2 électeurs sur la liste complémentaire. Le nombre de listes candidates s'élève à 38.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :  
[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absente excusée : 1

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mercredi 29  
mai 2024**

#### 4. Points HBA

a) **Courrier du Président concernant la consommation foncière dans le cadre de la loi climat et résilience**

Lecture de la lettre aux membres du conseil municipal.

b) **Doctrine accueil des gens du voyage sur le territoire de HBA**

Le service en charge de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de HBA nous informe que le site dédié situé à Saint Martin du Fresne comporte 80 places. Cette aire de grands passages est en conformité avec le schéma départemental d'accueil.

#### 5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 26 juin 2024.

Fin de la séance à 21h10

Fait à Belleydoux, le 6 juin 2024

Le Maire, Pascal COURTOIS



Le Maire

M. Pascal COURTOIS